

## RÉUNION DU 15 MARS 2011 : ESPACE LOISIR:

## PROJET DE "MUSÉE" DES ANCIENS MÉTIERS CHAUMERANDS : "MAISON DU MÈTRE"

## Étaient présents :

Noms	Prénoms	Adresses postales	N° Tél.	Courriel	
ANDLAUER Directeur du PNRHJ	Philippe	Maison du Parc 39310 LAJOUX	03 84 34 12 30	ph.andlauer@parc-haut-jura.fr	Excusé
BERTHET	Laurent	Lieu-dit "Rosset" 39400 Longchaumois	03 84 60 47 64	gitederosset@free.fr	Excusé
BONNOT	Monique	Lieu-dit "Baptillards" 39400 Longchaumois	03 84 60 62 34	camping-lebaptillard@orange.fr	Excusée
COMOY	Bernard	Les Raisses 39400 Longchaumois	03 84 60 62 71 06 12 38 81 61	bernard@comoy.fr	Présent
COMOY	Jean-Pierre	8, avenue de Gex 01210 Femey-Voltaire	04 50 40 65 76 06 80 96 41 71	jeanpierre.comoy@aliceadsl.fr	Présent
FACCHINETTI	Éliane	2, Rue Trolles 39400 Longchaumois	03 84 60 65 85	eliane.facchinetti@wanadoo.fr	Excusée
JACQUEMIN	Gilles	Tavillonette 39400 Longchaumois	03 84 60 65 16	charles-j-g@hotmail.fr	Présent
MARUZZI	Danielle	Lieu-dit "Les Adrets" 39400 Longchaumois	03 84 60 62 49	dominique.maruzzi@nordnet.fr	Excusée
MICOL	Cyril	26, Grand'Rue 39400 Longchaumois	03 84 41 29 44	micol@kitrail.com	Excusé
MOUREAU	Philippe	28, Grand'Rue 39400 Longchaumois	03 84 60 64 90 06 75 92 21 16	phmo39@orange.fr	Présent
NAST Maire de Longchaumois	Jean-Gabriel	Mairie 3, rue de l'Eglise 39400 Longchaumois	03 84 60 61 90 F:0 384 606 641	mairie.longchaumois@wanadoo.fr nastjg@wanadoo.fr	Présent
PROST-ROMAND	Christian	1, rte de Lamoura 39400 Longchaumois	03 84 60 64 69	nadine.prost-romand@wanadoo.fr	Présent
ROBEZ-MASSON	Jean-Gabriel	Les Charrières 39400 Longchaumois	03 84 60 64 03 06 10 82 62 91	kgrobezmasson@wanadoo.fr	Présent
SAMARDIA	Monique	39, Grand'Rue 39400 Longchaumois	03 84 60 61 46	proxivuillet@orange.fr	Présente

Réunion dans la grande salle de 20h00 à 21h10

## Principaux points abordés :

**Création de l'association** : Le projet de statuts de l'association a été transmis à tout le groupe et quelques réactions ont été exprimées : elles seront prises en compte dans le modèle définitif.

Les renseignements pris à la Sous-Préfecture du Jura (St Claude) ont permis de prendre connaissance de documents "prônés" par les services administratifs locaux :

- Modèle de statuts
- Déclaration préalable de constitution d'association
- Déclaration des personnes habilités à gérer l'association

Dans un souci d'efficacité et pour éviter un éventuellement des délais, B. Comoy propose que ce modèle de statuts soit utilisé (il s'agit d'une adaptation du projet initial sur un nouveau support !)

Reste quelques points qui ne sont pas réglés :

- Il faut trouver un(e) volontaire pour assurer le rôle de Trésorier(e).
- Il faut trouver un(e) volontaire pour assurer le rôle de Secrétaire.

Une personne récemment installée dans le village et qui souhaite s'intégrer sera contactée (il s'agit de Monsieur FUSILIER).

B. Comoy fera le tour des potentiels...

**Travaux d'infrastructure** : La demande d'autorisation de travaux indispensable pour passer à exécution du remplacement de la fenêtre par une porte donnant sur la rue a été acceptée – ce qui signifie que les démarches administratives pour la préparation de l'opération sont terminées – il restera à gérer l'impact des travaux au moment de leur réalisation.

Actuellement, les devis en notre possession permettent d'évaluer la fourniture et la pose de cette nouvelle porte à un prix approximatif de 3K€ (dépose comprise de l'existant).

Il y a lieu de prévoir aussi des volets pour cette nouvelle fermeture (estimation 2K€)

Des questions restent posées :

- Le sol de l'atelier est très inégal et usé : faut-il prévoir quelque chose immédiatement ou peut-on attendre l'expérience de quelques visites pour décider ?

Pour ce qui concerne l'aménagement de l'atelier en vue de la présentation aux visiteurs :

- Amélioration de l'éclairage,
- Protection et sûreté des outillages (garantir l'absence d'accidents en limitant les pièces mécaniques en mouvement et en posant des écrans de plexiglas, garantir les déprédations et "larcins", ...)
- Présentation des informations pour l'atelier et de l'organisme "Route des Savoirs-Faire"
- Confection de fascicules explicatifs qui peuvent être distribués aux visiteurs,

**Informations par Jean-Gabriel NAST :** Le Parc Naturel du Haut Jura veut aider les entités qui composent la "Route des Savoirs-Faire". Beaucoup de ces petites unités sont en grandes difficultés financières. Le PNR s'est engagé dans une démarche de lobbying et publicité pour améliorer l'impact de ces unités, souvent remarquables, et amener des visiteurs... Le 28/29 mai 2011, une marche de découverte fera escale à Longchaumois et ce serait intéressant de faire visiter l'atelier à cette date !

Le positionnement du PNR dans cette affaire lui interdit donc d'intervenir financièrement pour aider individuellement l'une ou l'autre des entités qui composent la "Route des Savoirs-Faire".

Le positionnement de la Mairie de Longchaumois vis-à-vis des associations du village est aussi d'aider les associations à parvenir au fonctionnement harmonieux par des subventions judicieusement affectées... La Mairie ne souhaite pas intervenir en direct pour régler des travaux (par exemple).

Pour ce qui concerne la modification de la porte donnant sur la rue, il conviendra de faire une convention signée entre l'actuel propriétaire de la maison – Monsieur Cyril MICOL – et l'association APIC pour fixer les conditions de "rachat" des installations d'infrastructure et en particulier pour la porte... (à cette occasion, Monsieur Yann BONDIER pourrait donner un avis juridique sur ce texte).

Pour ce qui concerne le budget 2011, la Mairie est en pleine préparation et il est vivement souhaitable que les demandes de subventions puissent être exprimées le plus tôt possible. B. Comoy indique que les travaux d'infrastructure (porte et volets) peuvent être évalués à 5K€ et les travaux de présentation à l'intérieur de l'atelier à 5K€. B. Comoy prendra contact avec la Mairie pour les détails de présentation de la demande. Bien entendu, la Mairie ne pourra pas subventionner à 100% toutes les demandes de toutes les associations et il faudra que l'association se tourne vers d'autres organismes comme le Conseil Régional ou/et le Conseil Général.

Une explication de ce qu'il est convenu de nommer "une demande populaire" qui peut aider à obtenir des aides (qui pourraient être de l'ordre de 20% !) : ça consiste à obtenir des dons (même de faible importance) en prenant l'identité des donateurs et qui permettent de comptabiliser un certain engagement de la population dans ce projet. Cette technique sera à approfondir le moment venu ...

**B. Comoy :** à titre de rappel des engagements pris dans le cadre de la création de cette « Maison du mètre », nous avons un peu plus de 4 années pour réussir à faire fonctionner cette structure. :

L'engagement de la Mairie sur ce projet consiste en une expérimentation sur 5 années sur la présentation de l'atelier - dont le matériel a fait l'objet d'une donation - qui donnera un résultat positif ou négatif. Si le résultat est négatif, nous aurons tenté de faire vivre le souvenir de l'atelier des mesures linéaires. Si le résultat est positif, la Mairie s'est engagé à poursuivre l'expérimentation sur un autre lieu (mais dans le village) avec une ouverture sur d'autres métiers du patrimoine industriel chaumerand.

Dans les premiers jours de l'association, il conviendra de déterminer ces fameux critères objectifs qui permettront de déterminer l'échec ou le succès de notre projet.

#### **Dernières minutes du 26 mars 2011 :**

L'informatique est une technique diablement efficace – lorsque ça marche bien ! – mais voilà, il arrive aussi des problèmes... j'ai été en panne informatique du 20 au 26 mars 2011 avec l'impossibilité d'accéder à mes documents... C'est réparé et vous pouvez donc recevoir ce compte-rendu !

J'ai pu rencontrer ce jour, Monsieur Michel FUSILIER à qui j'ai présenté le projet et l'atelier en compagnie de Monsieur Cyril MICOL ; il accepte de s'engager dans l'association pour le rôle de trésorier de l'association.

#### **La prochaine réunion sera fixée ultérieurement**